

Pour citer cet article:

Que nous enseignent les erreurs d'orthographe systématiques chez les (plus ou moins) jeunes ? Dans X. North (dir.) (2012). *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones* (pp 239-246). Actes du colloque OPALE, Lyon 2011. Vénissieux, La passe du vent, collection *Faire Cité*.

Que nous enseignent les erreurs d'orthographe systématiques chez les (plus ou moins) jeunes ?

Marinette Matthey

L'éclatement de la norme orthographique dans les écrits "tout-venant" n'est, me semble-t-il, plus contesté par personne. C'est particulièrement le cas chez les jeunes, et cela inquiète même les formateurs d'enseignants, en Suisse romande comme ailleurs.

Les erreurs systématiques

La notion d'erreur systématique est issue de la linguistique de l'acquisition des langues étrangères. Les erreurs systématiques ne sont pas des erreurs d'inattention, mais elles résultent d'un raisonnement. Il me semble que l'on peut par analogie parler d'erreur systématique d'orthographe, et donc de mise en place d'une règle au moins temporairement stabilisée, dans les nombreux écrits non standard qui s'affichent sur la Toile. Voici un exemple pris au hasard sur un site de rap :

" [...] *Sa faisai un moment que jcourai après lbac*

Et jme faisais souvent courser par la BAC

Jmen rapelle c'étaï caskette en été et bonnet en hiverMaintnant toute l'année c'est la cagoule mon frère

[...]

Par fierté sa criait pas famine a chaque coin drue

[...]

Jamais on baissera les bras mais on rame avec se qu'on a... "

Observons tout d'abord l'absence de la distinction apprise à l'école primaire entre *sa* (déterminant possessif) et *ça* (déictique) ; *se* (pronom réfléchi) et *ce* (déterminant déictique). Dans cette production, cette distinction est neutralisée au profit du graphème /s/, un des archigraphèmes du noyau graphémique du français, pour reprendre les termes de Nina Catach¹. Il s'agit d'une simplification orthographique qui généralise une relation phonographique (/s/ = s), et la règle semble stabilisée pour ce scripteur.

Deuxième observation : on remarque aussi dans ce texte une très grande variation dans la graphie du morphème flexionnel *ε*, mais la forme qui apparaît dans la moitié des occurrences est celle qui ne marque pas la personne (*faisai, courai, cétai, aurai...* cinq occurrences sur dix formes dans le texte entier). Là aussi, il me semble possible de postuler une règle à dominante phonographique qui simplifie le principe sémiographique de l'orthographe en privilégiant le graphème *AI*, emblématique de la conjugaison (on pourrait parler de l'archigraphème de la conjugaison), seul dénominateur commun du paradigme des terminaisons verbales apprises à l'école (-

ai, -ais, -ait, -aie, -aient), dénominateur commun qui est retenu pour noter toutes les finales en ϵ , quels que soient la personne, le temps et le mode. Il y a bien là aussi simplification, mais elle est opérée à partir de l'apprentissage formel des paradigmes écrits de la conjugaison.

Voilà donc le premier enseignement que l'on peut tirer de ces erreurs systématiques qui déstabilisent la norme : elles s'élaborent sur des règles qui sont à la base de notre système orthographique (le principe phonographique), et elles portent les traces des apprentissages scolaires.

Apprentissages intentionnels et incidents

Les erreurs systématiques proviennent d'un certain raisonnement et contiennent des traces des apprentissages intentionnels effectués par les élèves au cours de leur scolarité. Mais est-ce que tous les apprentissages en matière d'orthographe relèvent bien de l'intentionnalité ? Certains apprentissages peuvent être qualifiés d'incidents, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas prévus par la tâche à effectuer. Par exemple, lors de la lecture, l'attention se focalise sur l'information du texte et non pas sur ses caractéristiques formelles. Cependant, il se peut qu'après un certain temps, certaines caractéristiques formelles de l'information lue réapparaissent en production, quand bien même on n'a pas du tout cherché à les mémoriser. On parlera alors d'apprentissage incident du vocabulaire. L'apprentissage intentionnel est, au contraire, prévu au sein d'une tâche et dans une activité de transmission explicite de connaissances.

L'école développe les apprentissages intentionnels et ils restent à la base des activités d'écriture même non standard. Mais, par ailleurs, la fréquentation des forums et des blogs est un lieu propice aux apprentissages orthographiques incidents. En matière de mémorisation des graphies, lorsque les activités de lecture hors école deviennent très nombreuses, les occasions d'apprentissages incidents de graphies non standard sont rendues possibles par la mémoire sensorielle visuelle. Plus ces formes se diffusent, plus les apprentissages incidents sont favorisés.

Prenons un exemple avec les homophones bien connus *maintien / maintient* et *entretien / entretient*. Voici quelques réponses obtenues par un moteur de recherche dans lequel j'ai tapé : " le maintient "2 :

- " *La justice américaine charge DSK et le maintient en prison* " ;
- " *Le maintient de DSK dans la course à l'Elysée* " ;
- " *Le maintient de l'autonomie de la personne âgée* " ;
- " *Remise du prix Houphouët-Boigny pour le maintient de la paix* " ;
- " *Le maintient correct de la baguette de sourcier est primordial* " .

Je suis tentée de considérer que la suite " le maintient " s'impose graphiquement par apprentissage incident, par simple mémorisation non consciente de la forme fréquemment lue et sa réutilisation en production. L'augmentation de cette confusion témoigne à mon avis – et paradoxalement – de l'augmentation des pratiques de lecture dans la société. Plus on lit (sur écran), plus on est exposé à la variation graphique, plus on est susceptible de retenir des blocs comme " le maintient "2. Que cette suite soit un syntagme verbal ou nominal, peu importe. L'analyse grammaticale

n'est pas nécessaire pour parler, elle ne l'est pas non plus pour écrire. Elle est seulement nécessaire à l'orthographe.

Le même raisonnement peut être mené pour " l'entretien " :

- " *Faut faire courir parrain, ça l'entretient* " ;
- " *L'amour c'est comme un jardin, on l'entretient avec une pelle et un râteau* " ;
- " *Compte rendu de l'entretien avec Gregor Mendel* " ;
- " *Je viens de faire l'entretien de ma camionnette* " ;
- " *Si votre candidature est retenue et que l'entretien s'est bien déroulé* " .

Les deux mécanismes que j'ai essayé de décrire (la simplification de règles apprises d'une part et les apprentissages incidents de l'autre) sont en partie responsables de l'hétérogénéisation graphique qui touche actuellement toutes les langues, mais particulièrement le français, car en matière de simplification de son orthographe, il y a de quoi faire ! Mais remet-elle en question la norme orthographique ? Je ne le crois pas.

J'aimerais citer ici une lycéenne de dix-sept ans qui s'exprime par écrit dans un questionnaire sur la place de l'orthographe au sein de l'enseignement du français³. À la question : " *À quoi sert l'orthographe selon vous ?* ", elle donne cette réponse sous forme de chiasme : " *À écrire juste, sans faute. Ou juste, simplement écrire* ". Elle est très consciente des enjeux sociaux de l'orthographe :

- " *Selon vous, l'orthographe a-t-elle toujours la même importance, quel que soit le type de texte (SMS, courrier électronique, publicité, roman, lettre, CV...)* ?
- *Non, si c'est un SMS ou un courrier électronique, ce n'est pas important, pourvu qu'on se comprenne. Mais si c'est un CV ou une lettre, c'est très important. En français, l'orthographe a une grande importance, même si je pense qu'on peut tout à fait se comprendre avec des fautes dans un texte, en écrivant phonétiquement* " .

On pourrait parler ici de conscience " digraphique ", par analogie avec la notion de diglossie. Cette étudiante est consciente qu'il existe deux variétés d'écrit, une pour tous les jours, et une " du dimanche ". La norme existe, mais on n'est pas toujours obligé de l'appliquer.

Comme beaucoup d'observateurs du français écrit contemporain cependant, je constate que nous assistons à l'éclosion d'une variété d'écrit nouvelle, dans laquelle les graphies s'appuient davantage sur le principe phonographique et contournent l'analyse grammaticale de la phrase nécessaire pour orthographier correctement en français, mais pas indispensable pour écrire.

Face à ce constat, plusieurs voix renommées (à commencer par celle d'André Chervel) pensent que l'unique solution est dans une réforme profonde de l'orthographe. Certains y travaillent. Comme l'annonçait *Libération* le 17 février 2010, " *un discret cercle de réflexion, auquel contribuent d'éminents linguistes, tente de rationaliser l'orthographe du français. Un travail de Titan* ". C'est Claude Gruaz, président de l'association " *Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui* " (EROFA), qui est le Titan en chef, et la DGLFLF met à disposition ses locaux pour les rencontres discrètes de ce cercle. Des fascicules présentant des réformes profondes comme la suppression des consonnes doubles, la disparition

des pluriels en “ x ” et la simplification de l’accord du participe passé ont été publiés chez Lambert-Lucas : ils essaient de simplifier la norme pour que celle-ci augmente son potentiel de régularisation des pratiques car une norme orthographique qui n’influence plus les pratiques graphiques est une norme caduque.

Pour conclure, j’aimerais brièvement mentionner les résultats de l’enquête du “ groupe RO ”⁴, qui montrent qu’une réforme orthographique d’envergure passerait beaucoup mieux au Maghreb que dans la francophonie du Nord. Les écarts les plus grands concernent les réformes qui touchent au principe étymologique (remplacement de *ph* par *f* ; *th* par *t*), et d’une manière générale celles qui favorisent le principe phonographique. Les pays du Nord sont nettement plus conservateurs. La suggestion de noter le phonème /k/ toujours par la lettre K (suggestion extrême) rencontre 10 % d’avis favorables dans le Nord, mais plus de 40 % dans le Sud. Il faudrait que d’autres études sur les attitudes face à l’orthographe puissent être menées dans les pays où le français est langue de scolarisation sans être la langue maternelle des élèves. Dans une telle situation, il y a bien une demande sociale en matière de réformes orthographiques.

À l’heure de la mondialisation des échanges, où le français tient à rester dans le cercle très envié des dix langues du monde les plus apprises comme L1 et surtout comme L2, il est temps de prendre en compte les opinions des francophones qui ne sont ni belges, ni suisses, ni français, ni québécois pour moderniser la langue en procédant à des “ accommodements orthographiques raisonnables ” entre toutes les communautés francophones.

Notes et références bibliographiques

1. Catach (Nina).- *L’Orthographe*.- Paris, Presses universitaires de France, 1978, p. 61 [coll. “ Que sais-je ? ”].
2. Le lecteur peut constater, en saisissant ces mots dans un traitement de texte ordinaire, que l’erreur potentielle n’est pas signalée par le correcteur orthographique... ce qui explique aussi peut-être sa fréquence.
3. Extrait du mémoire de fin d’étude professionnelle d’Alexandre Correa : *Quelques petites réflexions à propos de l’enseignement de l’orthographe au secondaire II*.- Lausanne, Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle (ISFPF), 2006.
4. Le “ groupe RO ” s’est constitué autour d’une enquête internationale sur la demande et les besoins en matière de réforme orthographique du français d’enseignants et futurs enseignants du primaire et du secondaire. L’enquête a été menée dans les quatre pays de l’OPALE et deux pays du Maghreb, à la suite d’une discussion lancée sur la liste du Réseau francophone de sociolinguistique (RFS). Marie-Louise Moreau l’a pilotée depuis la Belgique. Le groupe compte vingt-trois chercheurs issus des six pays. Le numéro 19 (janvier 2012) de la revue *Glottopol* est consacré aux résultats [http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_19.html]. Cf. aussi : Groupe RO.- “ Faut-il réformer l’orthographe ? ”, in : *Français & Société*, n° 21, 2010 [http://www.eme-editions.be/category.php?id_category=22].